



14ème législature

Question N° : 13617	De Mme Isabelle Le Callennec (Rassemblement - Union pour un Mouvement Populaire - Ille-et-Vilaine)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique >assurance maladie maternité : généralités	Tête d'analyse >conventions avec les praticiens	Analyse > sages-femmes. nomenclature des actes.
Question publiée au JO le : 18/12/2012 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la demande de revalorisation salariale des sages-femmes. Alors que les sages-femmes accomplissent des missions d'une importance particulière auprès des femmes allant ou venant d'accoucher, elles s'estiment oubliées des dernières revalorisations salariales de la fonction publique hospitalière. Il semblerait en outre qu'aucune négociation ne soit en cours actuellement avec le ministère, ce dernier ne répondant pas à leurs demandes de rendez-vous. Elle demande comment le Gouvernement compte donner suite aux attentes des sages-femmes et selon quel calendrier.